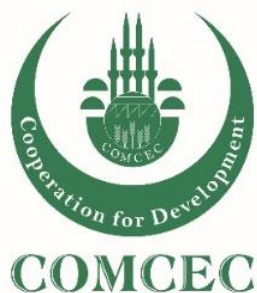


Original : Anglais



PROJET DE L'ORDRE DU JOUR ANNOTE

De La 33^{ème} Session Du COMCEC

(Istanbul, 20-23 novembre 2017)

Bureau de Coordination du COMCEC

Ankara, novembre 2017

www.comcec.org



**PROJET DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA 33^{ème} SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 20-23 novembre 2017)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de OCI-2025 : Programme d'Action
4. Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI
5. Commerce Intra-OCI
6. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
7. Améliorer le Transport et les Communications
8. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
9. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Renforcement de la Coopération Financière
12. Échange de Vues sur «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI
13. Date de la 34^{ème} Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption des Résolutions

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur le contexte et l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC pour sa 33^{ème} Session, qui se tiendra les 20-23 novembre 2017 à Istanbul, en Turquie.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet de l'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTES DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

COMCEC poursuit ses activités selon la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, a pour objectif d'assurer une participation active et directe des Pays Membres. A travers les Groupes de Travail (GT), les experts des Pays Membres dans les domaines de coopération se réunissent deux fois l'an, dans le but de produire et de diffuser le savoir, de partager leurs expériences et les bonnes pratiques. Les réunions des GT constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres afin de résoudre leurs problèmes communs de développement.

Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres qui participent aux groupes de travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Depuis novembre, les GT ont tenu 10 séries de réunions (9 réunions des Groupes de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour. Dans le cadre du mécanisme de Financement de Projets du COMCEC en 2017, 14 projets sont en cours d'exécution et leur finalisation est prévue pour la fin de l'année. Le BCC a lancé le cinquième appel de projets le 5 septembre 2017. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont consultables sur le site Web du COMCEC (<http://www.comcec.org>).

La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les États Membres de la BCC. A cet égard, les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail responsables de chaque domaine de coopération dans chaque pays membre se réunissent chaque année pour discuter des moyens et des méthodes nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace et un bon déroulement de la Stratégie. Dans ce contexte, la 5^{ème} Réunion Annuelle de Coordination du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC s'est tenue les 23-25 mai 2017 à Ankara, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. A cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC.

Dans ce contexte, la 32^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre. La Session a également **demandé** aux États membres et aux Institutions de l'OCI de

continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie. De plus, la Session a salué les activités organisées par les Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et les études de recherche, aussi bien que les perspectives sectorielles conduites et préparées par le BCC spécifiquement pour enrichir les discussions dans chaque Réunion du Groupe de Travail du COMCEC.

De plus, la Session **a apprécié** l'achèvement des quatorze projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2015 et le progrès accompli dans la mise en œuvre de neuf projets nouveaux au titre du troisième appel de projet en 2016. La Session **a également apprécié** le quatrième appel de projet fait par le Bureau de Coordination du COMCEC en Septembre 2016.

La 32^{ème} Session du COMCEC **a remercié** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la stratégie COMCEC.

La 33^{ème} Réunion de Suivi du Comité du COMCEC qui s'est tenue les 10-11 mai 2017 à Ankara, **a salué** la réussite de la tenue des Groupes de Travail dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 32^{ème} Session du COMCEC. Le Comité **a également félicité** des efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations de politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en février-avril 2017. Le Comité **a invité** tous les Pays Membres à déployer tous les efforts possibles afin de mettre en œuvre les recommandations de politiques, et **a exhorté** les Institutions pertinentes de l'OCI à soutenir les États Membres à cet égard.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera lors de la Session un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

- **Rapport de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC**

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC s'est tenue les 10-11 mai 2017, à Ankara, en Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et des projets à l'ordre du jour du COMCEC et a préparé des recommandations à la 33^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La 33^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC des recommandations de la Réunion.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

OCI 2025 : Programme d'Action

Programme d'action de l'OCI-2016-2025 : (OCI-2025 : Programme d'action) a été adopté lors du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Turquie les 14-15 avril 2016. Rappelant les résolutions pertinentes des 30^{ème} et 31^{ème} Sessions du COMCEC, la 32^{ème} Session du COMCEC **a souligné** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025: Programme d'action du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre

régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi. La Session a également **demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de proposer un plan de mise en œuvre aux Pays Membres pour évaluation, et ceci en consultation avec les organes pertinents de l'OCI, y compris le COMCEC.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note des préparatifs faits par le Secrétariat Général de l'OCI et lui a ensuite **demandé** de distribuer officiellement le Plan de Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action, aux Pays Membres et aux organes/institutions de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, en vue de recueillir leurs contributions pour un développement ultérieur, et a exhorté le Secrétariat Général de l'OCI à soumettre les sections pertinentes au plan susmentionné à la 33^{ème} Session du COMCEC, pour examen, dans l'optique d'un développement futur.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport à la Session sur les récents développements liés à la mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action et de soumettre les sections pertinentes de la Mise en œuvre précitée à la Session. La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général et le plan de mise en œuvre pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Développements Économiques Mondiaux Avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI

- Rapport Économique Annuel des Pays Membres de l'OCI

SESRIC, à la lumière des décisions pertinentes de la 12^{ème} Session du COMCEC, prépare un rapport annuel sur les développements économiques mondiaux et leur implication sur les Pays Membres de l'OCI et le soumettra aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses Rapports Annuels Economiques, SESRIC résume les développements économiques et financiers régionaux et mondiaux, et fournit des recommandations de politiques aux pays membres.

Mesure(s) Nécessaire(s) : SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux. Les Pays Membres partageront leurs expériences concernant les développements économiques récents.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce Intra-OCI

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs principaux du COMCEC, et le commerce occupe une place importante à l'ordre du jour du COMCEC. Le Groupe de Travail de Commerce du COMCEC a, lors de ses dernières réunions, mis l'accent sur les divers aspects de la facilitation des échanges commerciaux. Dans ce contexte, la 32^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions des Groupes de Travail de Commerce qui ont élaboré sur les

normes internationales et les aspects de la coopération des agences frontalières pour la facilitation des échanges commerciaux respectivement, et la Session a salué les recommandations de politiques formulées lors de ces réunions.

Par ailleurs, conformément à la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 9 mars 2017 à Ankara avec pour thème «Les Systèmes de Guichet Unique dans les États Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude préparé spécialement pour cette Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques.

Par ailleurs, et conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et aux recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail de Commerce a été organisée le 2 novembre 2017, sous le thème : Les Zones Économiques Spéciales dans les États Membres de l'OCI : L'apprentissage à partir des Expériences». Conformément aux conclusions principales du rapport de recherche préparé et des discussions qui se sont tenues lors de la réunion, le GT sur le commerce a élaboré des recommandations de politique concrètes qu'il soumettra durant la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Les publications et les présentations relatives entreprises pour et au cours de cette réunion sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets de coopération multilatéraux dans le domaine du commerce sous le Financement de Projet du COMCEC, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Gambie et du Qatar, et de leurs partenaires pour la mise en œuvre réussie de deux projets dans le cadre du deuxième projet. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a également salué les efforts de l'Ouganda et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet de commerce, et a également salué les efforts déployés par la Palestine, le Suriname et le CIDC pour les projets à être mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions des Groupes de Travail sur le Commerce, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les mesures à entreprendre pour améliorer l'efficacité des Systèmes de Guichet Unique existants dans les Pays Membres de l'OCI ?
- ii) Quelles sont les mesures à prendre pour développer la coopération entre les Pays Membres en ce qui concerne les Systèmes de Guichet Unique ?
- iii) Quels sont les défis majeurs que relèvent les Pays Membres de l'OCI dans l'utilisation des Zones Économiques Spéciales ?
- iv) Comment peut-on utiliser les Zones Économiques Spéciales des Pays Membres afin de contribuer aux efforts de développements économiques dans les Pays Membres ?

Il existe aussi de nombreux programmes importants et projets à l'ordre du jour du COMCEC afin d'améliorer la coopération parmi les États Membres dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI).

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. Le nombre minimum de pays membres nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du Système a été atteint à la fin de l'année 2014.

Au cours de sa 32^{ème} Session, le COMCEC **a exhorté** les États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, à les signer et les ratifier dans les meilleurs délais. De plus, la Session **a pris note avec satisfaction** que le Royaume du Maroc transmettrait sa liste de concession mise à jour au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales (CNC) dans les prochains mois. La Session **a invité** le Secrétariat du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) à transmettre au nom de ses six états membres leurs listes de concession mises à jour au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, afin d'utiliser rapidement les opportunités d'accès au marché qui seront offertes par le SPC-OCI.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a également invité le Maroc et le Secrétariat du CCG au nom de ses six états membres, à transmettre leurs listes de concession mises à jour et **demandé** aux États Membres participants qui ne l'ont pas encore fait, de notifier le Secrétariat du CNC des mesures internes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'Origines du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

Dès novembre 2017, les membres suivants ont communiqué leurs liste de concession mises à jour : la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie et la République Islamique d'Iran.

D'autre part, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) organise des événements de sensibilisation sur les avantages du SPC-OCI, aux fonctionnaires gouvernementaux et au secteur privé dans les États Membres. Dans ce contexte, «L'Atelier de Travail sur le Système de préférences commerciales entre les États Membres de l'OCI (SPC-OCI)» a été organisé les 13-14 septembre 2017 à Jakarta/Indonésie.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Questions à débattre :

- i) Y-a-t-il un nouveau développement survenu dans votre pays depuis la 32^{ème} Session du COMCEC concernant la signature/ratification des Accords SPC-OCI, la soumission des

- listes de concession mises à jour ou les mesures administratives pour la mise en œuvre du Système ?
- ii) Quel est le niveau de prise de sensibilisation du Système SPC-OCI dans votre pays ? Pensez-vous que davantage d'événements de sensibilisation sont nécessaires ?
 - iii) Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du SPC-OCI avec succès ?

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI, afin de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quinze Foires Commerciales Islamiques. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les Etats Membres.

La 32^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les États Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a également réitéré sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a exprimé ses remerciements et son appréciation aux Pays Membres suivants pour avoir accueilli des événements en coopération avec le CIDC :

- La République du Sénégal, pour l'accueil, et le CIDC ainsi que le CICES pour l'organisation de la 2^{ème} Exposition sur l'Enseignement Supérieur à Dakar, 9-12 mai 2016.
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, pour l'accueil, et le CIDC pour l'organisation de la 10^{ème} édition du «Salon des Industries Agro-alimentaires des États membres de l'OCI, qui s'est tenue à Djeddah, les 23-26 avril 2017.

Par ailleurs, le Comité a salué l'offre des Pays Membres suivants à accueillir les foires et les expositions en coopération avec le CIDC en 2017, comme suit :

- La République Arabe d'Égypte accueillera le «3^{ème} Salon sur le Tourisme des États Membres de l'OCI» au Caire, 18-21 octobre 2017,
- La République du Sénégal accueillera le «1^{er} Salon de l'Economie Verte de l'OCI», 26-29 octobre 2017, et le «1^{er} Salon des Métiers de la Pêche et de l'Economie Maritime de l'OCI» en 2017 à Dakar.
- La République de Côte d'Ivoire, accueillera le «3^{ème} Forum Africain du Commerce Halal», du 30 octobre au 1^{er} novembre 2017 à Abidjan.
- La République de Turquie accueillera la «5^{ème} Exposition des Aliments Halal» à Istanbul, 23-26 novembre 2017 en coopération avec l'INMPI,
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, accueillera «l'Exposition Internationale des Petites Industries et de l'Artisanat» du 26 novembre au 2 décembre 2017, à Al Madinah Al Munawarah, dans le cadre de la commémoration de son titre de Capitale du Tourisme Islamique en 2017.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques.

Question(s) à débattre :

- i) Comment évaluez-vous la performances des Foires Commerciales Islamiques? Comment ces foires peuvent-être améliorées?

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. A cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 32^{ème} Session du COMCEC a exprimé ses remerciements et son appréciation au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours de formations liés à l'OMC et des séminaires dans l'intérêt des Etats Membres. La Session a également demandé au BID, au SESRIC et au CIDC de continuer de fournir de l'assistance technique aux États Membres sur les questions relatives à l'OMC et de conjuguer leurs efforts afin d'augmenter la sensibilisation des Etats Membres sur l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a exprimé son appréciation au Royaume du Maroc pour les ateliers de travail suivants liés à l'OMC :

- L'Atelier de Travail sur «les Mécanismes de résolution des litiges de commerce et d'investissements des États Membres de l'OCI» à Casablanca, Maroc, les 20-21 février 2017, en collaboration avec le CIDC.
- L'Atelier de Travail sur « le commerce des services dans les États Membres de l'OCI» à Casablanca, Maroc, les 22-23 mars 2017 en collaboration avec le CIDC, la BID et le SESRIC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports à la 33^{ème} Session du COMCEC en ce qui concerne leurs activités dans ce domaine.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou en matière de l'adhésion à l'OMC? Dans ce contexte, quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique pour les questions liées à l'OMC?
- ii) Est-ce que vous considérez que les programmes d'assistance technique liée à l'OMC organisés par la BID et le CIDC sont adéquats? Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre à cet égard?

- Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont

principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, qui est la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 32^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de promotion du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Etats Membres. La Session a également invité les États Membres à compléter les conditions d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC).

Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note des efforts déployés par la CIFIC dans la mise en œuvre de Programmes Commerciaux intégrés pour le développement des produits de base, en combinant ses mécanismes de financement du commerce avec ses interventions d'assistance technique liées au commerce, et a demandé à la CIFIC de développer des programmes similaires pour d'autres produits stratégiques.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Groupe de la BID devrait soumettre à la Session un rapport sur ses activités concernant le financement du commerce et l'assurance du risque de crédit à l'exportation.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis majeurs que relèvent les sociétés dans votre pays, en particulier les PME, pour accéder au financement du commerce?
- ii) Votre pays a-t-il des politiques/programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de crédits à l'exportation conformes à la Charia et de services d'assurances des investissements par le secteur privé ?

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et en éliminant les barrières techniques. La 32^{ème} Session du COMCEC a **salué** les activités de l'INMPI dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité les États membres à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

Le Comité a également exprimé son appréciation à l'INMPI d'avoir soutenu l'organisation du Sommet Mondial Halal (WHS) à Istanbul du 15 au 17 décembre 2016 sous les auspices de la présidence de la République de Turquie.

Mesure(s) Nécessaire(s) : L'INMPI présentera un rapport à la Session sur les derniers développements liés aux activités commerciales de l'INMPI.

Questions à débattre :

- i) Quelles mesures peuvent être adoptées pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les États Membres?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique

- Réunions du Secteur Privé

La participation active du secteur privé au COMCEC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OIC et des investissements. Dans ce contexte, les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des 57 Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise également des Forums pour les Femmes Entrepreneurs.

La 32^{ème} Session du COMCEC a encouragé le CICIA pour qu'elle poursuive ses efforts en vue de satisfaire les nouveaux besoins du secteur privé dans les pays membres et de soumettre un rapport sur les progrès achevés à la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, ainsi qu'à la 33^{ème} Session du COMCEC.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note de l'organisation de l'Atelier du Développement de l'Infrastructure Clé pour la Croissance Rurale pour les Pays de l'OCI, à Istanbul, en Turquie, les 24-25 avril 2017.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La CICIA devrait présenter un rapport à la Session sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

Questions à débattre :

- i) Outre les efforts en cours, quelles autres mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé aux efforts de coopération sous l'égide du COMCEC?
- ii) Comment l'efficacité de la CICIA comme organisation parapluie des chambres Islamiques peut-elle être améliorée ?

- Centre d'Arbitrage de l'OCI

La CICIA et TOBB ont fait des travaux sur l'établissement d'un Centre d'Arbitrage à Istanbul. Dans ce contexte, la 32^{ème} Session du COMCEC a été informée par la CICIA et TOBB des préparatifs pour l'établissement du Centre d'Arbitrage de l'OCI. La Session a pris note de l'exposé fait par la CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA d'Istanbul et leur a demandé de soumettre un rapport exhaustif à ce sujet lors de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note de l'exposé fait par la CICIA et TOBB à ce sujet et leur a demandé de soumettre un rapport exhaustif sur la question lors de la 33^{ème} Session du COMCEC. De plus, la 44^{ème} Réunion du CMAE a pris note des étapes de la création du Centre d'Arbitrage à Istanbul, conformément aux résolutions du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La CICIA et TOBB devraient soumettre un rapport exhaustif sur l'étude de la création d'un Centre d'Arbitrage à Istanbul. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer le Transport et les Communications

Le développement du transport et des communications parmi les États Membres est de toute première importance au COMCEC. Dans cette optique, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications s'est réuni jusqu'à ce jour dix fois. La 32^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) qui se sont concentrées sur la maintenance des routes et la sécurité routière respectivement, et a accueilli favorablement les recommandations de politiques formulées durant ces réunions.

Lors de la 9^{ème} Réunion du GTTC qui s'est tenue le 16 mars 2017, le Groupe de Travail a élaboré le thème de «l'accroissement de la pénétration des services internet à haut débit dans les Pays Membres de l'OCI.» Le GTTC a examiné le rapport de l'étude préparé spécialement pour cette Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques. Les documents relatifs à la 9^{ème} Réunion du GTTC sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et des recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications s'est tenue les 18-19 octobre 2017, sous le thème «Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI.» Le GT sur le Transport a mis au point une série de recommandations de politiques, qui seront soumises durant la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Les publications et les présentations relatives entreprises pour et au cours de cette réunion sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Les résultats de la 10^{ème} Réunion du GTTC seront la base des discussions lors des Sessions ministérielles d'échange de vues de la 33^{ème} Session du COMCEC. Le GTTC devrait mettre au point une série de recommandations de politiques qui seront soumises à la Session Ministérielle d'Échange de Vues. Dans cette perspective, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité les Ministres de Transport des Pays Membres à participer à la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, aux côtés des Ministres en charge des Affaires du COMCEC.

Concernant les projets multilatéraux financés par le Financement de Projet du COMCEC, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Turquie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie de projets de transports et de communications dans le cadre de l'appel du deuxième projet. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts de la Turquie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet de transport, et a également salué les efforts déployés la Côte d'Ivoire pour le projet de transport à être mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017.

De plus, la Deuxième Conférence Islamique des Ministres de Transport se tiendra les 17-19 décembre 2017 à Khartoum, au Soudan. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a appelé les Pays Membres et les Organes et Institutions compétents de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions des GTTC, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis majeurs que relève votre pays pour accroître le niveau de pénétration à haut débit ?
- ii) Quelles mesures pourraient être entreprises pour accroître le niveau de pénétration à haut débit dans votre pays ?
- iii) Quelles sont les barrières considérables pour une utilisation efficace des corridors de transport transnationaux ?
- iv) Quels types de mécanismes de gouvernance devraient être adoptés pour améliorer la gestion des corridors de transport transnationaux dans la Région de l'OCI ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif

Le Tourisme Respectant les Règles de l'Islam (TRI) est l'un des domaines ayant connu la plus rapide croissance dans le secteur du tourisme. Vue l'importance du TRI, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses trois réunions successives à ce sujet important.

Dans cette perspective, le GTT a tenu sa 9^{ème} Réunion le 16 février 2017, avec pour thème «Le Tourisme Respectant les Règles de l'Islam : Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI.» Le GTT a examiné le rapport de l'étude préparé sous le thème de la réunion. Après avoir fait des débats fructueux, le Groupe de Travail a mis au point une Directive sur le TRI, en tant qu'un document de référence dans ce domaine pour les Pays Membres. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué les Directives du TRI comme document de référence émis par le Groupe de Travail.

De plus, conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et aux recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme se tiendra le 21 Septembre 2017, sous le thème «Gestion des Risques et des Crises et Sortie de la Crise du Secteur du Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI.» Le GT sur l'Allègement de la Pauvreté a étudié les conclusions principales du rapport de recherche sur le thème de la Réunion, a fait des débats fructueux et a élaboré des recommandations de politiques concrètes qu'il soumettra durant la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Gambie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie d'un projet de tourisme dans le cadre de l'appel du deuxième projet du Financement du Projet du COMCEC en 2015. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a

salué les efforts de la Malaisie et de la Gambie et de leurs partenaires pour la mise en œuvre réussie de deux projets touristiques dans le cadre du troisième projet, approuvé en 2016, et a également salué les efforts déployés par le Mozambique, le Soudan, la Gambie et le SERIC pour quatre projets de tourisme à être mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017.

Concernant les activités de coopération en cours dans cette zone de coopération ;

- La 5^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC a eu lieu le 4 mai 2017 à Istanbul, Turquie, sous le thème « Communication et Gestion des Crises dans le Tourisme : Défis Récents et Solutions dans les Pays de l'OCI. »
- La 3^{ème} Exposition du Tourisme et du Voyage aura lieu au Caire, en Égypte, du 18 au 21 octobre 2017.
- La 10^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) aura lieu du 12 au 14 Novembre 2017, au Bangladesh.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur le Tourisme, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session considèrera les Directives du COMCEC sur le TRI visant à Réguler les Établissements d'Hébergement et les recommandations de politiques de la 10^{ème} Réunion de Groupe de Travail sur le Tourisme pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les politiques, initiatives ou les stratégies mises en œuvre dans votre pays pour réguler les établissements d'hébergement du TRI dans le secteur touristique ?
- ii) Quels sont les moyens et méthodes qui peuvent être utilisés pour renforcer la coopération entre les Pays Membres afin de réguler les établissements d'hébergement du TRI ?
- iii) Quelles mesures pourraient être entreprises pour améliorer la gestion de crises dans le secteur du tourisme ?
- iv) Quelles sont les stratégies, les politiques et les initiatives mises en œuvre dans votre pays afin de réduire les crises dans le secteur du tourisme ?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire

L'agriculture est l'un des domaines de coopération les plus importants du COMCEC, puisque de nombreux Pays Membres sont à des stades de développement et leurs économies dépendent largement sur le secteur agricole. Dans cette perspective, le GTA du COMCEC a consacré sa 9^{ème} Réunion qui s'est tenue le 23 février 2017 à Ankara au thème « Réduire le gaspillage alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI. » Le GTA a étudié le rapport de recherche sur le thème de la Réunion et a élaboré des recommandations de politiques concrètes qu'il soumettra à la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques.

Par ailleurs, et conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et aux recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture sera organisée le 28 Septembre 2017, sous le thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole : Création et Développement des Institutions de Marché.» Le GT sur l'Agriculture a étudié les conclusions principales du rapport de recherche sur le thème de la Réunion, a fait des débats fructueux et a élaboré des recommandations de politiques concrètes qu'il soumettra durant la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts du Tchad, d'Indonésie, du Suriname et de la Turquie, ainsi que de leurs partenaires pour la mise en œuvre réussie de quatre projets d'agriculture dans le cadre de l'appel du deuxième projet du Financement du Projet du COMCEC en 2015. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts d'Iran, de la Palestine et de la Turquie et de leurs partenaires pour la mise en œuvre réussie de trois projets d'agriculture dans le cadre du troisième projet, appelé en 2016, et a également salué les efforts déployés par la Gambie et l'Indonésie pour deux projets d'agriculture à être mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur l'Agriculture, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur l'Agriculture pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quelles mesures ont été/sont prises dans votre pays pour réduire le gaspillage alimentaire ? Quels sont les défis que relèvent votre pays à cet effet ?
- ii) Quelles sortes d'initiatives ont été développées pour réduire le gaspillage alimentaire dans votre pays ? Existe-t-il un cadre législatif spécifique qui pourrait inspirer les autres pays membres en ce qui concerne le gaspillage alimentaire ?
- iii) Quels sont les défis majeurs concernant l'amélioration de la performance des marchés agricoles dans votre pays en termes de création et de développement d'institutions de Marché ?
- iv) Quels types de stratégies/politiques/programmes sont nécessaires afin d'améliorer les institutions du marché agricole dans votre pays ?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Allègement de la Pauvreté

L'allègement de la pauvreté occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. Dans ce contexte, et conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 6 avril 2017 à Ankara sur le thème «La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OCI : Un Piège de la Pauvreté». Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude préparé autour du thème de la Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques.

Par ailleurs, et conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et aux recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté sera organisée le 5 octobre 2017, sous le thème de «l'Éducation des Enfants Défavorisés dans l'OCI : La Clé pour Échapper à la Pauvreté ». Le GT sur l'Allègement de la Pauvreté a étudié les conclusions principales du rapport de recherche sur le thème de la Réunion, a fait des débats fructueux et a élaboré des recommandations de politiques concrètes qu'il soumettra à la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Toutes les publications et les présentations entreprises pour cette réunion et faite au cours de cette réunion sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets financés par le COMCEC dans la région sur l'allègement de la pauvreté, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts du Cameroun, d'Iran, du Suriname et du SESRIC pour la mise en œuvre réussie de quatre projets dans le cadre de l'appel du deuxième projet en 2015. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts de l'Indonésie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie du projet d'allègement de la pauvreté dans la région dans le cadre du troisième projet, appel en 2016, et a également salué les efforts déployés par l'Albanie, la Gambie, l'Indonésie et le Suriname pour quatre projets d'allègement de la pauvreté à être mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats des 9^{ème} et 10^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. Le Comité examinera également les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail, afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les principales causes et conséquences de la malnutrition dans votre pays?
- ii) Quels sont les efforts entrepris pour combattre la malnutrition et quelles sont les facteurs critiques pour réussir?
- iii) Quel est le niveau actuel d'accès à l'éducation pour les groupes défavorisés dans votre pays?
- iv) Quels sont les efforts à entreprendre pour accroître l'éducation des personnes défavorisées et quels sont les facteurs critiques pour réussir?

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) est un fonds spécial, établi avec pour objectif d'alléger la pauvreté des Pays Membres de l'OCI par le biais d'assistance financière afin d'améliorer la capacité et les moyens durables de revenus des pauvres. Le PSDA est un autre Programme Spécial développé pour alléger la pauvreté dans les États Membres d'Afrique en vue de relancer la production agricole et des créer des opportunités d'emploi.

La 32^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux États Membres qui ont promis au FSID de remplir leurs engagements et de considérer d'entreprendre des engagements supplémentaires sur base volontaire. La Session a également demandé aux Pays Membres qui ne se sont pas encore engagés envers le FSID de le faire, afin de permettre au Fonds d'entreprendre plus de projets de développement dans les pays membres. Par ailleurs, la 32^{ème} Session a fait appel aux Pays Membres de faire des dons de terrains du Waqf afin que le FSID investisse et augmente ses sources de revenue visant l'allègement de la pauvreté.

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris le secteur privé dans les États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la Session.

Programme de l'EPF-OCI

SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 32^{ème} Session a demandé au SESRIC et à la BID de continuer à développer et à mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes de l'EPF-OCI, et a appelé les Etats Membres à participer et à soutenir les divers programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI à travers l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN).

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le SESRIC devrait soumettre un rapport à la Session sur le progrès de la mise en œuvre du Programme de l'EPF-OCI.

- Mise en Œuvre des ODD

Ayant remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) se réfèrent à un ensemble d'objectifs et buts qui ont été adoptés lors de la Réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 et devraient être achevés d'ici 2030.

Rappelant la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC concernant l'identification des domaines prioritaires des ODD pour les États Membres, la 32^{ème} Session du COMCEC a invité les Etats Membres à dûment compléter «L'Étude de Tendances sur les Priorités des ODD des Etats Membres de l'OCI», conçue et organisée par le SESRIC, et a demandé au SESRIC de soumettre un rapport concernant les résultats de l'étude lors de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi et la 33^{ème} Session du COMCEC. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

De plus, la 32^{ème} Session du COMCEC a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de rassembler les activités des Institutions de l'OCI en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD dans les Pays Membres et de soumettre un rapport lors de la prochaine Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : SESRIC devrait soumettre un rapport sur les résultats de la tendance de l'enquête à la Session. Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait aussi soumettre un rapport sur les activités des Institutions de l'OCI liées à la mise en œuvre des ODD dans les pays membres.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcement de la Coopération Financière

La coopération financière qui occupe une place considérable dans l'ordre du jour du COMCEC est d'une importance non négligeable pour la contribution de l'équilibre financier et la croissance économique des Pays Membres. Dans ce contexte, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) offre une plateforme pour renforcer la coopération parmi les Pays Membres dans ce domaine.

Dans cette perspective, conformément à la résolution de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 30 mars, 2017 avec pour thème «Améliorer la Gestion de la Dette Publique dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude préparé spécialement pour cette Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue de la Réunion et a salué ses recommandations de politiques.

De plus, et conformément aux résolutions de la 32^{ème} Session du COMCEC et des recommandations de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, la 9^{ème} Réunion du Groupe de la Coopération Financière était organisée le 26 octobre 2017 sous le thème de « Diversification des Instruments Financiers Islamiques.» Conformément au rapport de recherche préparé et des discussions qui se sont tenues lors de la réunion, le Groupe de Travail a élaboré des recommandations de politique concrètes qu'il soumettra durant la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

Concernant les projets financés par le COMCEC dans le domaine de la coopération financière, la 32^{ème} Session du COMCEC a salué les efforts de la Gambie et de la Malaisie pour la mise en œuvre réussie de deux projets dans le cadre de l'appel du deuxième projet en 2015. Par ailleurs, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a salué les efforts de la Gambie et de ses partenaires pour la mise en œuvre réussie de projet dans le domaine de la coopération financière dans le cadre du troisième appel de projets en 2016.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 8^{ème} et 9^{ème} Réunions des Groupe de Travail sur la Coopération Financière, ainsi que des projets finalisés en 2016, et ceux en cours d'exécution en 2017 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur la Coopération Financière pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis majeurs et les obstacles que relève votre pays dans la gestion de la dette publique ?
- ii) Quelles sont les politiques et les expériences de votre pays en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la gestion de la dette publique ?
- iii) Quels instruments islamiques de finance sont habituellement utilisés dans votre pays ?

- iv) Votre honorable pays a-t-il un cadre de travail légal et réglementaire pour encourager la diversification des Instruments Financiers Islamiques ?

De plus, les activités qui continuent dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC aussi bien que dans le cadre des Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI.

- **Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI**

Le Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI poursuit ses efforts pour améliorer la coopération entre les autorités pertinentes des Pays Membres vers une harmonisation des règles et réglementations qui gouvernent les opérations de marchés. Dans ce contexte, le Forum a jusqu'à présent organisé dix réunions. Depuis sa création, le Forum a également développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC. La 11^{ème} Réunion du Forum était organisée le 31 octobre 2017, en Turquie. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

De plus, le Forum entreprend les études nécessaires pour l'établissement d'une plateforme/bourse d'or parmi les Pays Membres de l'OCI. La 32^{ème} Session du COMCEC **a salué** la proposition du Forum sur l'établissement d'une plateforme concernant le commerce et la compensation de l'or, ayant pour objectif ultime d'établir une bourse/plateforme de l'or entre les Pays Membres volontaires. La 32^{ème} Session **a également demandé** au Forum/au Secrétariat du Forum de réaliser les études nécessaires pour la plate-forme/la bourse proposée et a invité les États Membres intéressés à participer activement à l'Équipe de Travail du Forum afin de soutenir la plateforme/la bourse en accélérant l'intégration des bourses et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Par ailleurs, rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi Comité a pris note des progrès accomplis dans l'établissement d'une plateforme d'échange et de transactions d'or basée sur Internet, hautement adaptable, dans le but ultime d'une bourse/plateforme d'or parmi les pays membres volontaires et a demandé du Forum/Secrétariat du Forum de finaliser les études nécessaires pour la plateforme/bourse proposée et soumet un rapport complet à la 33^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer la Session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que de soumettre un rapport exhaustif relatif à la bourse/plateforme d'or précitée. Le Comité discutera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) L'indice S&P OIC/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on promouvoir la visibilité de l'indice S&P OCI/COMCEC dans les Etats Membres ainsi que dans le monde entier?
- ii) Comment envisagez-vous le potentiel de l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI ?
- iii) Quels types de facilités peuvent être créées dans le cadre du Forum afin d'améliorer la coopération boursière entre les Pays Membres ?

- **Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

Le Forum des Régulateurs de Marchés de Capitaux du COMCEC créé en 2011 poursuit ses efforts pour développer la coopération parmi les organes régulateurs de marchés de capitaux des Etats Membres. Jusqu'à présent, le Forum s'est réuni cinq fois. La 6^{ème} Réunion du Forum était organisée le 31 octobre 2017, en Turquie. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

Le Forum poursuit également ses efforts vers la création d'une bourse immobilière COMCEC entre les Pays Membres. Dans ce contexte, la 32^{ème} Session du COMCEC a pris note de la proposition du Forum sur l'établissement d'une plateforme électronique du COMCEC concernant la Bourse Immobilière entre les États Membres intéressés de l'OCI participant au Forum. La Session a également demandé au Forum/au Secrétariat du Forum de réaliser des études détaillées pour identifier les étapes nécessaires afin d'établir la plateforme proposée, et ceci avec le soutien des autorités nationales pertinentes et des bourses de valeur des États Membres volontaires. De plus, la Session a invité les États Membres à participer activement aux études afin de soutenir la plateforme proposée à travers leurs organismes autorisés pour conduire de nouveaux travaux techniques en vue d'établir la plateforme.

Par ailleurs, rappelant la résolution précitée de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a pris note des efforts déployés dans le cadre de la proposition du Forum visant à créer une plateforme électronique immobilière COMCEC entre les Etats membres intéressés de l'OCI participant au Forum et a demandé au Forum/Secrétariat du Forum de compléter l'étude exhaustive pour identifier les étapes nécessaires à l'établissement de la plateforme proposée, avec le soutien des autorités nationales et bourses compétentes d'États membres volontaires, et de soumettre un rapport à la 33^{ème} session Ministérielle du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer le Comité sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur les efforts déployés pour la création de la Bourse Immobilière du COMCEC. Le Comité discutera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis et les obstacles auxquels fait face votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits conformément aux normes internationales ?
- ii) Comment avoir recours au Forum de façon plus efficace afin d'accroître la coopération entre les Autorités Régulatrices des Marchés de Capitaux des États Membres ?
- iii) Comment envisagez-vous le potentiel de l'Initiative de la Bourse Immobilière pour les Pays Membres de l'OCI ?

- **Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI**

Les Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI regroupent annuellement les autorités compétentes des Pays Membres qui partagent leurs expériences et renforcent les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. Conformément aux résolutions pertinentes

de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI se tiendra les 21-22 Septembre 2017 à Bodrum/Turquie.

La 32^{ème} Session du COMCEC et la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi ont salué les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des États Membres sur les différents aspects de la coopération et a demandé au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): La Banque Centrale de la République de Turquie devrait informer la Session des résultats de la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI. De plus, SESRIC devrait informer la Session des développements récents concernant les programmes de renforcement des capacités dans ce domaine.

Questions à débattre :

- i) Comment améliorer et renforcer la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays dans le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Banques Centrales/Autorités Monétaires ?

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Échange de Vues sur «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux parmi les États Membres de l'OCI»

Les sessions d'échange de vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 32^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la prochaine Session du COMCEC serait « L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI » et a demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications, en collaboration avec les Institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations de politiques concrètes à ce sujet et de présenter un rapport lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

Conformément à la résolution précitée, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications s'est tenue les 18-19 octobre 2017, sous le thème «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI.»

De plus, la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a encouragé les États membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC le 15 octobre 2017 au plus tard.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les préparations de la session d'échange de vues et des recommandations des Groupes de Travail qui seront soumises à la Session Ministérielle d'Échange de Vues pour considération. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Thèmes éventuels pour la Session d'Échange de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC

Au cours de sa 33^{ème} Réunion, le Comité de Suivi a discuté des thèmes éventuels et pris note des thèmes suivants pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC:

Thème 1 : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États membres de l'OCI

Thème 2 : Amélioration de la performance et l'accès aux marchés agroalimentaires dans les États membres de l'OCI

Thème 3 : Le rôle du Sukuk dans les marchés de capitaux islamiques

Thème 4 : Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les États membres de l'OCI

Thème 5 : Mise en Œuvre des ODD : Qualité de l'éducation dans les États Membres de l'OCI

Thème 6 : Financement des Infrastructures de Transport dans les États Membres de l'OCI

La 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire entre les États membres pour sonder leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et tout autre point de vue, et d'en soumettre les résultats dans un rapport lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait présenter les résultats des questionnaires sur le thème d'échange de vues de la 34^{ème} Session du COMCEC. La 33^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la session d'échange de vues de l'année prochaine.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

Date de la 34^{ème} Session du COMCEC

La Session décidera des dates de la 34^{ème} Session du COMCEC et de la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Les sessions annuelles du COMCEC ont lieu généralement en novembre et les réunions du Comité de Suivi se tiennent habituellement en mai.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates précises pour la 34^{ème} Session du COMCEC et la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.